

et des demi mansardes au dessus de la corniche du bâtiment. Au centre de la façade, est un corps avancé, percé de trois fenêtres; décoré de quatre pilastres avec entablement d'ordre dorique; le dessus de la corniche est surmonté d'un attique, où l'on remarque un bossage qui devait recevoir un grand ouvrage de sculpture, sans doute un sujet allégorique à l'industrie et au commerce. Le second bâtiment, où étaient placés les ateliers de la manufacture de MM. Picot et Fazy, se composait d'un rez-de-chaussée, ouvert seulement sur la cour, et de trois étages percés chacun, devant et derrière, de quarante fenêtres.

Tout, dans ces deux bâtiments, était disposé avec goût, noblesse et intelligence. Le bâtiment, dont la face est tournée du côté de Rhône, doit être regardé comme un hôtel fort élégant, tel qu'on en voit en si grand nombre dans le riche faubourg St-Germain, à Paris.

En 1791, Thibière fut chargé par le directoire du district de Villefranche, de lever les plans des bâtiments, clos et dépendances du couvent des ci-devants Cordeliers de cette ville. Il s'agissait de construire, sur cet emplacement, une caserne de gendarmerie, une prison, des bureaux pour l'administration du district, des salles d'assemblée pour le directoire, une salle pour le tribunal du district et un autre pour son greffe. Les différents plans et devis de toutes ces constructions, qui coûtèrent à Thibière un travail de plusieurs mois, furent remis au directoire du district de Villefranche qui les adressa au ministre de l'intérieur. Les travaux ne furent commencés que vers la fin de 1792, et l'année qui suivit ayant été fertile en évènements désastreux pour tout le département du Rhône, l'ouvrage demeura suspendu pour n'être repris qu'à la fin de 1794, après la fameuse journée du 9 thermidor an II.

En 1792, Thibière fut chargé du plan d'une tribune pour l'église de St-Nizier, de Lyon, lequel ouvrage se composait d'un grand arc reposant sur une corniche denticulaire archi-